



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E40377

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2026

ÉDITÉ LE

16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Forme juridique : SAS

Capital : 76 224

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 323 973 297 00035

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2100865

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 891827E1247000/001 465852/27

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 891827E1247000/001 465852/27

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/01/2026

Raison sociale : CONSTRUCTIONS MANENT

30 CHEMIN DES CLOSEAUX
94440 VILLECRESNES

Téléphone : 01 45 69 25 64

Fax :

Portable :

Site Internet : http://www.instagram.com/construction_manent

E-mail : contact@construction-manent.fr

Responsabilité légale :

MANENT JEROME PRÉSIDENT / MANENT THOMAS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	10/02/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	13/05/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	20/06/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	29/06/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	08/03/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.